



FLINS-SUR-SEINE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit avril à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, en séance publique sous la présidence de M. le Maire, Philippe Méry. Présents : Nadège Daumard, Patrice Herault, Nathalie Delattre, Michel Dupont, Francine Barbier, Bernard Lallemant, Aurélie Bauer, Yassir Hatat, Jean-Paul Le Corre, Christophe Soler, Christine Brugial, Laurent Charbonnier, lesquels forment la majorité des membres en exercice et délibèrent selon l'article L.2121-17 du CGCT.

Procurations : Catherine Lozeray à Christine Brugial

Absents excusés : Hélène Dupas, Rachid Zerouali, Sabine Timblène, Gwenaëlle Szarek
Conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T., Christine Brugial est élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

- 1- Demande de subvention au titre de la DSIL et de la DETR pour la construction du groupe scolaire des Bleuets**
 - 2- Droit de préférence sur les parcelles F 134 et F135**
- Questions diverses**

DELIBERATION N° 2025/17

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DSIL 2025

Le Conseil municipal ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après avoir entendu l'exposé du maire concernant *la construction du groupe scolaire des Bleuets*,

Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention des subventions Etat – exercice 2025,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Adopte l'avant-projet de « la construction du groupe scolaire des Bleuets », pour un montant de 4 788 000 euros hors taxes (HT) soit 5 745 600 euros toute taxe comprise (TTC) ;

Décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DSIL 2025 ;

S'engage à financer l'opération qui comporte une tranche unique de la façon suivante :

Plan de financement prévisionnel :

Etat (DSIL) : 1 436 400 €

Région Ile-de-France : 1 000 000 €

Commune de Flins-sur-Seine : 3 309 200 €

Dit que la dépense sera inscrite au budget primitif 2025, article 2313 section d'investissement ;

Autorise le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

DELIBERATION N° 2025/18

OBJET : Activation du droit de préférence dans le dossier de vente Consorts JOUNY /

HENNECART - POLOTANU

Le Conseil municipal ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code forestier et notamment l'article L.331-24 ;

Après avoir entendu l'exposé du maire concernant la situation de dégradation des espaces boisés sur le secteur LE CAMP (rue du Maréchal Foch) et les procédures en cours de mise en demeure de propriétaires de terrains qui recèlent des dépôts sauvages (gravats, épaves de voitures, immondices),

Considérant que la commune a un intérêt environnemental à agir pour stopper les défrichages sauvages et l'accumulation des déchets dans ce secteur classé NV (espace naturel et forestier),

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Fait valoir son droit de préférence pour l'acquisition des parcelles F 134 et F 135 d'une contenance totale de 2770 m2 aux consorts JOUNY pour un montant de dix mille euros (10 000,00 €)

Autorise le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée auprès du Notaire Maître Amélie Girot de Langlade-Muller.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire : le pot de l'amitié du 8 mai avec les anciens combattants aura lieu cette année à l'Orangerie.

-Nous sommes saisis ainsi que la ville des Mureaux par île de France Nature pour la gestion des dépôts sauvages dans la plaine de La Haye, une réunion est prévue début juin sur la question.

-Un projet de commerce de boucherie traiteur est à l'étude sur le site de l'ancienne caserne pompier à côté de La Poste, la commune livrera pour sa part une coque vide.

-Suite à une réunion avec Madame le Maire de Bouafle, il a été décidé de faire réaliser un audit comptable du club de football de l'ESBF pour nous éclairer sur la gestion passée du club.

Yassir Hatat : effectivement dans un souci de protéger le bureau au regard de l'antériorité de fonctionnement de l'ancien bureau, il apparaissait nécessaire de solliciter un audit financier.

Christophe Soler : y a-t-il des avancées concernant le lotissement des Bleuets ?

Monsieur le Maire : étant donné l'absence d'avancée avec le promoteur Nexity, nous restons inflexibles concernant les demandes de raccordement de réseaux.

Laurent Charbonnier : il y a toujours un problème d'éclairage public sur la RD14.

Monsieur le Maire : c'est un défaut récurrent qui n'est pas prêt d'être réparé car le département envisage de remplacer l'éclairage public sur cette portion lorsque la liaison douce sera réalisée et vu l'état des finances du département ce ne sera pas dans l'immédiat.

Yassir Hatat : on assiste de plus en plus à du stationnement anarchique rue Roger Vassieux à hauteur du cabinet de kinésithérapeutes.

*Nadège Daumard : la chasse aux œufs de pâques s'est bien déroulée avec une participation de 134 enfants, je remercie tous les bénévoles qui ont prêté main forte à cette opération.
Prochains évènements : le 18 mai la brocante annuelle et le 24 mai la journée écocitoyenne.*

*Michel Dupont : la facturation d'électricité sur 2024 n'a toujours pas été adressée par EDF.
Nous allons commencer les recherches de financement pour le groupe scolaire élémentaire auprès des établissements bancaires au mois de juin.*

Nathalie Delattre : nous présentons un dossier pour le 5^{ème} pétale du concours des villages fleuris, une visite est programmée en juin.

Le dossier d'aménagement du rond-point de la route Renault est en bonne voie.

La commission a commencé à travailler sur les futures illuminations de Noël.

Séance close à 20h00.

Le Conseil Municipal